Commune de L'HERM

COMPTE RENDU DU CM 07/06/2021

Présents : Cédric BORDENAVE, Laurent WATTEZ, Nicolas MOZIN, Joyce FAGE, Martine VERA-BABY, Gilles BABY, Philippe GODARD, Patrick POUECH

Procuration : Sandrine MARCELLI à SERRES Jean-Claude

Absent non excusé : Guillaume NIVALLE

1. Délibération Convention avec le Centre de Gestion de l'Ariège
   - ➢ Annule et remplace la Délibération N°2021-03-01
   - Ok à l'unanimité

2. Délibération Constitution d'un conseil Municipal des jeunes
   - Ok à l'unanimité

   Distribution dans les boites aux lettres
   - Attente retour pour le 22 juin et tirage au sort jeudi 24 juin à 19h00 (! Pot à l'issu du tirage au sort)

3. Délibération pour le PLUI

   Contre : 8 Abstention : 2

4. Délibération indiquant l'indice indemnitaire du troisième Adjoint au Maire
   - ➢ Ok à l'unanimité

5. Décision à prendre concernant la construction d'une passerelle enjambant le chemin rural au niveau des parcelles ZD 313/ ZH 1
   - ➢ Pas de passerelle au-dessus du Chemin communal.

     Par contre, le Conseil Municipal n'est pas contre de décaisser des 2 côtés pour pouvoir accéder à son terrain.

     L'information sera donnée par voie écrite prochainement à Monsieur BUY Jérôme.

6. *Informations diverses*
   - ➢ Commission sentier : Dégager une date en Septembre pour ouvrir certains sentiers

     Création ensuite d'une association ouverte aux citoyens de L'HERM
   - ➢ Journal le L'Hermois : Prochaine parution courant Juillet
   - ➢ Passage du géomètre pour bornage des terrains bâches à eau le 06/07 juillet
     - Marsals
     - Monlaur
     - Bourlet